

**Module : Phonétique**

**Niveau : 2<sup>ème</sup> année//S IV//Phonologie**

**Groupes : 01,02, 07 & 08**

**Enseignantes : Mme.Djoudi & Mme.Khendoudi**

## **II. L'analyse phonologique**

La phonématique étudie les unités distinctives minimales (phonèmes). Son but est de dégager l'inventaire des phonèmes des langues étudiées, de les classer et d'étudier leurs combinaisons. Elle se base sur deux opérations essentielles : la segmentation et la commutation.

### **1. Distinction entre un phonème et une variante**

Pour **Troubetzkoy** : « si deux sons de la même langue apparaissent exactement dans le même entourage phonique et s'ils peuvent être substitués l'un à l'autre sans qu'il ne se produise une différence dans la signification du mot : ces deux sons ne sont que des réalisations d'un phonème unique ».

« Si deux sons de la même langue apparaissent exactement dans la même position phonique et ne peuvent être substitués l'un à l'autre sans modifier la signification des mots ou sans que le mot devienne méconnaissable : ces deux sons sont des réalisations de deux phonèmes différents ».

Donc si le fait de remplacer un son par un autre son fait changer les sens du mot, on a une opposition distinctive (pertinente) qui prouve qu'il s'agit bien de deux phonèmes différents. Par contre, si la différence phonétique entre deux sons n'est jamais utilisée pour distinguer deux messages, on dit que l'opposition de ces deux sons n'est pas distinctive, il s'agit de deux allophones ou de deux réalisations possibles ou encore de deux variantes du même phonème.

Les allophones peuvent être soit des **variantes libres** soit des **variantes contextuelles combinatoires** :

**-Les variantes libres** sont liées à des facteurs extralinguistiques (le milieu social ou un accent régional comme dans le cas du r roulé).

**-Les variantes contextuelles ou combinatoires** sont conditionnées par le contexte linguistique. Un exemple de variante contextuelle : en français quand une syllabe se termine par une consonne constrictive sonore (v, z ou f), la voyelle qui la précède s'allonge : /ka :v/

/a/ : est une variante de /a/ et elle n'apparaît que si la consonne qui suit est une constrictive sonore (v, s ou f).

### **2. Définition du phonème**

Le phonème représente le concept central de la phonologie. C'est la plus petite unité linguistique douée d'un son et dépourvu de sens, une unité distinctive minimale. C'est aussi un ensemble de traits distinctifs.

Toutes les écoles linguistiques reconnaissent la nécessité de ce concept. Il y a pourtant un consensus admis qui implique trois principes méthodologiques :

-Le principe de commutation

-Le principe de division

-Le principe de la décomposition du phonème

### 3. Les fonctions du phonème

Les unités phoniques remplissent trois fonctions :

**a-La fonction distinctive ou oppositive** : c'est la fonction phonologique essentielle du phonème, elle assure son existence en tant qu'unité distinctive. Elle permet à deux unités significatives de se différencier l'une de l'autre : belle est différent de balle... etc. Cette fonction concerne l'axe paradigmatique (l'axe des choix).

**b-La fonction contrastive** : c'est une fonction secondaire du phonème. Elle marque les rapports qui s'établissent entre les unités, en l'occurrence les rapports entre voyelles et consonnes. Cette fonction concerne l'axe syntagmatique (l'axe des combinaisons).

**c-La fonction expressive ou emphatique** : elle est également une fonction secondaire du phonème, renseignant l'auditeur sur l'état d'esprit du locuteur.

### 4. Les étapes de l'analyse phonologique

**4.1. La segmentation** : elle consiste à segmenter l'énoncé, c'est-à-dire à le diviser en unités dont chacune représentera un morphème ou un monème qui sera à son tour segmenté en unités qui sont les phonèmes. Elle précise la classification des unités selon les rapports syntagmatiques et paradigmatiques qu'elles entretiennent entre elles.

**4.2. La permutation** : elle consiste à intervertir deux phonèmes de la chaîne parlée sur l'axe syntagmatique.

**4.3. La commutation** : elle consiste à remplacer (substituer) un élément par un autre sur l'axe paradigmatique. Elle démontre si la substitution d'un élément par un autre entraîne une différence de signification.

**Exemple : Père/mère** : / pɛR/ / mɛR/ différence de signification en remplaçant / p / par /m/. Les deux sons sont deux phonèmes différents donc deux unités distinctives

Les deux monèmes (père/mère) forment ce qu'on appelle une **paire minimale**, cette dernière est composée d'au moins deux unités dont l'une est stable tandis que l'autre forme l'objet de la substitution par une autre. Elle sert à dégager et opposer les phonèmes. Tous les phonèmes d'une langue peuvent être dégagés par commutation à tour de rôle. Ainsi /PɛR/ peut-être mis en rapport avec /FɛR/.

### III. Les traits distinctifs

« En phonologie, les traits distinctifs appelés aussi traits pertinents constituent les composantes phoniques minimales à valeur distinctive, ou unités distinctives simultanée dans lesquelles peut être analysé un phonème. Le phonème peut être défini comme un faisceau de traits distinctifs ». **Jean Dubois,1999 :489.**

Lorsqu'on dit qu'un phonème est une unité distinctive minimale, ce n'est pas le phonème tout entier qui est distinctif, un phonème est composé d'un certains nombre de traits dont au moins un les distinguent : on l'appelle le trait distinctif. « Ce n'est donc pas le phonème mais le trait qui constitue l'unité de base de la phonologie. Les traits pertinents sont tous binaires, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent prendre que deux valeurs distinctes représentées par les traits + et - ». **Jean Dubois,1999 :489.**

Quand deux phonèmes s'opposent entre eux, il est possible d'identifier les traits distinctifs qui les opposent.

#### Exemple 1 : en français

TRAITS	/p/	/b/
Occlusive	+	+
Fricative	-	-
Sonore	-	+
Sourde	+	-
Orale	+	+
Nasale	-	-
Bilabiale	+	+

Le trait de sonorité (ou voisement) est distinctif(ou pertinent) pour le phonème /p/ du français puisqu'il permet de le distinguer du phonème /b/. Exemple de paire de minimale : /pô/, /bô/. /p/ et /b/ ont le même lieu d'articulation (bilabial), ce qui les distingue c'est le fait que l'une est produite avec vibration des cordes vocales /b/ et l'autre est produite sans vibration des cordes vocales /p/.

## Exemple 2 :

TRAITS	/t/	/d/	/p/
Orale	+	+	+
Nasale	-	-	-
Occlusive	+	+	+
Fricative	-	-	-
Sonore	-	+	-
Sourde	+	-	+
Apicale	+	+	-
Dentale	+	+	-
Labiale	-	-	+

Lorsque deux phonèmes ou sons ont presque les mêmes traits caractéristiques phoniques (articulatoires), on peut les distinguer à travers **le trait pertinent**. Dans l'exemple 1, le trait pertinent est le voisement (surdité/sonorité) qui constitue la seule différence articulatoire ou phonétique des sons en paires (/t/ qui est sourd par rapport à /d/ qui est sonore).

La consonne /R/ en français constitue une opposition non distinctive. /r/ et /R/ sont des variantes phoniques du même phonème /R/.

### 1. Les traits articulatoires des phonèmes vocaliques :

Les traits distinctifs des phonèmes vocaliques sont donnés par le point d'articulation, le degré d'aperture de la bouche, la forme des lèvres et l'action du voile du palais.

#### 1.1. Les principaux traits distinctifs :

**1-L'antériorité ou la palatalité** : le point d'articulation se focalise dans la partie avant ou antérieure de la bouche.

**2-La postériorité ou la vélarité** : le point d'articulation est localisé dans la partie arrière ou postérieure de la bouche.

**3-le degré d'aperture** : c'est l'écartement des mâchoires et l'espace entre les dents.

**4-La labialité ou l'arrondissement** : c'est la participation des lèvres avec leur projection en avant : la forme ronde/ o/.

**5-La non-labialité ou l'écartement** : les commissures des lèvres écartées, la forme ovale /i/.

**6-L'oralité** : présence des deux résonateurs : pharynx et cavité buccale.

**7-La nasalité** : l'ajout d'un troisième résonateur, la cavité nasale.

**8-La tension ou force** : manifestation d'une forte tension musculaire.

**9-Relâchement** : tension musculaire plus relâchée.

## **2. Les traits articulatoires des phonèmes consonantiques**

Les traits distinctifs des phonèmes consonantiques sont donnés par le mode d'articulation et le lieu d'articulation.

### **2.1. Les principaux traits distinctifs**

**1-L'occlusion** : fermeture totale du canal buccal. On retrouve trois phases : une fermeture ou occlusion ; une tenue et une explosion.

**2-La constriction** : rétrécissement du canal buccal.

**3-La latéralité** : occlusion du canal buccal et sortie de l'air par les côtés latéraux.

**4-La vibration** : série d'occlusions très brèves, séparées par des éléments vocaliques que forme l'organe articulatoire de la langue ou la lèvre.

**5-La nasalité** : l'air passe par les fosses nasales.

**6-La labialité** : articulation au niveau des lèvres.

**7-La dentalité** : articulation contre les dents ou plus précisément contre les alvéoles.

**8-La palatalité** : articulation contre la partie antérieure du palais.

**9-La vélarité** : articulation contre le palais mou ou voile du palais.

**10-L'apicalité** : articulation avec la pointe de la langue (Apex)

**11-La dorsalité** : articulation avec le dos de la langue.

**12-L'uvularité** : articulation contre la lèvre avec sa vibration.

**13-La sonorité** : vibration des cordes vocales.

**14-La surdité** : absence de la vibration des cordes vocales.

**15-La force ou le caractère « fortis »** : résistance énergique au courant d'air et au point d'articulation.

**16-La douceur ou le caractère « lenis »** : articulation plus faible de la consonne.

Tous les traits qui caractérisent les voyelles ainsi que les consonnes peuvent se combiner entre eux pour former des traits et aboutir aux phonèmes.

#### **IV. Les traits non-distinctifs :**

Les traits phoniques dont la présence n'est pas nécessaire pour assurer au phonème sa fonction ont pris le nom de traits non-distinctifs. Ainsi la vélarité du phonème /k/ est non-distinctive, car ce trait apparaît ou disparaît automatiquement selon le contexte. Suivi d'une voyelle antérieure, le /k/ est palatal, tandis que suivi d'une voyelle postérieure, le /k/ présente sa variante vélaire (qui/ki/ et cou/ku/). Ce qui n'a pas changé dans la spécification du phonème /k/ c'est son caractère occlusif/palatal, trait qui lui permet de maintenir sa fonction oppositive. De même les différentes variantes libres du phonème /R/ indiquent la présence de traits non-distinctifs à côté des traits pertinents.